



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;
Alain Wiard, Jan Verbeke, Jos Bertrand, Tristan Roberti, David Leisterh, Laurence Dehaut, Eric Godart, Gabriel Persoons, Martin Casier, Aurélie SAPA FURAH, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhilise, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Laurent Van Steensel, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusés

Philippe Desprez, Sandra Ferretti, Alexandre Dermine, Christine Roisin, *Conseillers*.

Séance du 25.06.19

#Objet : Avenant n°4 à la convention du 29 novembre 2007 conclue entre le Fonds Régional Bruxellois de Refinancement des Trésoreries communales, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, le Collège Réuni, la commune de Watermael-Boitsfort et le CPAS de Watermael-Boitsfort.#

Séance publique

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale ;

Revu la convention du 29 novembre 2007 conclue entre le Fonds Régional Bruxellois de Refinancement des Trésoreries communales, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, le Collège réuni, la commune de Watermael-Boitsfort et le CPAS de Watermael-Boitsfort. Notamment son article 10 précisant que chaque modification du plan financier fait l'objet d'un avenant ;

Vu l'avenant n°4 à la convention du 29 novembre 2007 visant à l'équilibre du plan financier de la commune et du CPAS ;

DECIDE :

D'approuver l'avenant n°4 à la convention, dont le texte est repris en annexe, entre :

- le Fonds Régional de Refinancement des trésoreries communales ;
- le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale ;
- le Collège Réuni ;
- la Commune de Watermael-Boitsfort ;
- le Centre Public d'Aide Sociale de Watermael-Boitsfort.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

25 votants : 25 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 26 juin 2019

Le Secrétaire communal,

L'Echevin(e) délégué(e),

Etienne Tihon

Jean-François de Le Hoye